



Chambre de l'économie sociale et solidaire

APRÈS-BEJUNE

Claude Laesser
032 913 42 64, Nord 153, 2300 La Chaux-de-Fonds
www.apres-bejune.ch
apres-bejune@bluewin.ch

Assemblée Générale

Mercredi 11 mai 2016 à 18h15, Hôtel des associations, Neuchâtel

Ordre du jour de l'assemblée générale du 11 mai 2016

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité-e-s à l'assemblée générale d'APRÈS-BEJUNE qui se déroulera à Neuchâtel le 11 mai 2016 à l'Hôtel des associations, rue Louis Favre 1, à 18h15, selon ordre du jour suivant :

1. Liste des membres et procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2015
2. Rapport d'activité 2015
3. Présentation des comptes
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Votes relatifs au rapport du comité et aux comptes
6. Budget 2016
7. Projets en cours
8. Election du comité
9. Divers et propositions individuelles

La partie administrative sera suivie par une présentation du réseau de personnes ressources actuellement mis en place, par Ana Arévalo, chargée du projet et par Claude Michaud de Social Business Models.

Un apéritif permettra à chacune et chacun de mieux faire connaissance et partager leurs expériences.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux et nombreuses lors de l'Assemblée générale, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Le président
Claude Laesser

La secrétaire
Anne Monard

Merci de bien vouloir payer vos cotisations 2016

Les amis qui ne sont pas encore membres peuvent le devenir. Le montant des cotisations est le suivant:

- **Personnes physiques** CHF 50.--
- **Personnes morales** CHF 100.--
- **Faibles revenus** CHF 30.--

Le versement peut se faire sur notre compte auprès de la Banque Alternative Suisse:

32.668.100-03 CH16 0839 0032 1668 1000 3